

[ACCOMPAGNEMENT] MANDATAIRE - SOUS-TRAITER LES FORMALITÉS

Mandataire : sous-traiter les formalités
d'entreprise de mes clients

à partir



OBJECTIF(S)

CCI Formalités, agissant en tant que mandataire des professions réglementées et libérales, prend en charge, pour votre compte, la formalité de votre client quelle que soit la nature de la formalité (immatriculation, modification, dissolution, radiation) et la forme juridique de l'entreprise (entreprise individuelle, micro-entreprise, société)



PROGRAMME / NATURE DE LA PRESTATION

Préparation de la formalité

- Prise en charge de la demande et personnalisation de la liste des pièces et justificatifs à fournir
- Signature d'un mandat donné par le mandataire à la CCI
- Recueil et vérification des éléments demandés

Réalisation de la formalité

- Montage et finalisation du dossier jusqu'à sa signature
- Saisie de la formalité,
- Dépôt des pièces justificatives sur le portail dématérialisé
- Suivi jusqu'à sa validation

Remise des justificatifs au mandataire

- Restitution de l'ensemble des documents et des éléments attestant de l'accomplissement de la formalité,
- Suivi du dossier par le conseiller formaliste jusqu'à la délivrance de la synthèse INPI



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée de l'accompagnement : entre 1h et 2h



LES +



**PUBLIC
CONCERNÉ**



COÛT

- **Simplicité**

La CCI, interlocuteur unique, prend en main la totalité de vos formalités de vos clients

- **Sécurité**

Les conseillers formalistes de la CCI, forts de leur expérience, sont à même de traiter les cas de figure complexes ou exceptionnels

- **Réactivité**

La prise en charge rapide des formalités confiées vous garantit un traitement dans les plus brefs délais

Avocat
Expert-Comptable
Notaire

Création d'une entreprise individuelle dont micro : 89,10€ TTC*
Modification entreprise individuelle dont micro : 53,10€ TTC*
Radiation d'une entreprise individuelle dont micro : 44,10€ TTC*
Création d'une société commerciale : 124,20€ TTC*
Modification / Dissolution d'une société commerciale : 108€ TTC*
Radiation d'une société commerciale : 75,60€ TTC*

**hors frais de Greffe et frais annexes*

Pour toute information
02 96 78 62 00

CCI Côtes d'Armor
16 Rue de Guernesey, 22000 Saint-Brieuc
Tél : 02 96 78 62 00